

**Dépistage  
et quarantaine**  
à partir du 10.01.2022

**Complètement vacciné** = Il est recommandé à ces personnes de participer au test 120 jours après la dernière vaccination, une nouvelle quarantaine peut être ordonnée.  
**Guérissez** = La participation au test n'est autorisée que six semaines après la guérison. 120 jours après la guérison, une nouvelle quarantaine peut être ordonnée.  
**Obligation du port du masque** = Le port du masque est obligatoire à partir de la 1ère classe. Les personnes guéries ainsi que les personnes entièrement vaccinées ne sont pas exemptées de l'obligation du port du masque.

Direction = Direction de l'école  
 Équipe TC écoles = Équipe de traçage affecté aux écoles  
 TC = Traçage des contacts

Direction  
 Service Dépisteam  
 traçage mobile  
 Traçage des contacts  
 (affecté aux écoles)

